



DÉVELOPPEMENT DE LA PAIX

Lignes directrices de la DDC

DEZA
DDC
DSC
SDC
COSUDE

DIREKTION FÜR ENTWICKLUNG UND ZUSAMMENARBEIT
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION
DIREZIONE DELLO SVILUPPO E DELLA COOPERAZIONE
SWISS AGENCY FOR DEVELOPMENT AND COOPERATION
AGENCIA SUIZA PARA EL DESARROLLO Y LA COOPERACIÓN





Avant-propos

4 Développement de la paix: «Empowerment» et liberté

8 Les conflits: leurs causes et leurs dynamiques

Les différentes facettes de la violence armée

La dynamique inhérente à la violence

La violence privée basée sur l'économie de guerre

Contexte et facteurs d'accélération

12 Les réponses de la coopération internationale

Modification des conceptions dans les années 90

Une aide humanitaire tenant compte des conflits

De «la conditionnalité» au développement de la paix dans la coopération bilatérale

Le niveau multilatéral: la dimension des opérations internationales

en faveur de la paix dans la politique de développement

16 Ce que les partenaires de la coopération internationale ont appris

Modifier la violence directe et structurelle

Considérer que tous les conflits débutent d'une manière non-violente

Renforcer les conditions-cadres en matière de développement de la paix

Éviter les répercussions négatives sur les conflits

Évaluer correctement son potentiel à gérer un conflit

Viser des effets dans tous les segments de la société

Promouvoir la création d'alliances locales en faveur de la paix

22 Dix principes régissant l'action de la DDC

La prévention des crises et la résolution constructive des conflits ont acquis dans les années nonante une place centrale dans la coopération internationale. Depuis que la guerre a refait son apparition en Europe, de nombreuses personnes ont pris conscience du lien étroit qui existe entre paix et développement: pour des millions de personnes de par le monde, la pauvreté, la déliquescence de l'État et la violence sont autant de fléaux qui entravent leur lutte pour la survie. Il est souvent impossible de dissocier clairement ces trois phénomènes de leurs conséquences sur la vie quotidienne de la population affectée, composée en majorité de femmes et d'enfants.

L'interaction entre violence et pauvreté constitue la toile de fond de l'engagement du secrétaire de l'ONU, Kofi Annan, en faveur d'une culture de la prévention au sein des Nations Unies et dans les États membres. Les pays industrialisés ont relevé le défi en élaborant au sein du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE des directives politiques sur le thème «Contribuer à prévenir les conflits armés». Ces dernières visent non seulement à encourager les membres de l'OCDE à unir leurs efforts en faveur de la paix, mais également à donner aux agences de développement un instrument de référence pour les activités réalisées avec leurs partenaires locaux.

Les rapports sur la politique extérieure présentés par le Conseil fédéral en 1993 et 2000 ont posé les bases d'un engagement majeur de la Suisse en faveur de la coexistence pacifique des peuples. Ils prévoient notamment que la coopération au développement, l'aide humanitaire et la coopération avec l'Europe de l'Est «renforcent leurs activités à long terme destinées à la prévention des conflits armés et soient actives en matière de reconstruction». (Rapport du Conseil fédéral sur la politique extérieure du 15 novembre 2000). La prévention et la résolution des crises constituent par ailleurs l'un des cinq thèmes prioritaires de la stratégie 2010 de la DDC. Étant donné que le développement durable est l'objectif premier de la DDC, toutes ses activités visent une réduction de la pauvreté ainsi que la suppression des causes structurelles des conflits.

La DDC considère que les activités de développement menées en faveur d'un monde plus pacifique sont complémentaires des efforts de promotion de la paix de la Direction politique du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) ainsi que les mesures adoptées en la matière par d'autres offices de la Confédération et des institutions privées suisses.

Les présentes lignes directrices relatives au développement de la paix reflètent les évolutions politiques ainsi que les expériences pratiques réalisées à ce jour en matière de prévention des crises et de résolution des conflits. Elles mettent en lumière les causes profondes des crises et des conflits actuels, aussi bien du point de vue de la politique de développement et de transition que de celui de l'aide humanitaire. Elles esquissent en outre les réponses essentielles que la coopération au développement peut apporter à de telles situations de crise, tout en accordant une place centrale aux leçons tirées du passé. Enfin, elles contiennent dix principes destinés à toutes les personnes qui contribuent, dans le cadre de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, au sein de la DDC et auprès de ses partenaires, à lutter de manière ciblée en faveur de la paix et de la liberté sociale.

Dora Rapold
Cheffe du Domaine
des ressources thématiques



Les conflits sont considérés comme des éléments nécessaires dans le processus d'évolution des besoins, des objectifs et des activités des différents groupes sociaux et acteurs politiques. La coopération au développement, qui soutient les transformations sociales ainsi que les réformes économiques et qui se fixe pour but la liberté des groupes de population pauvres ou défavorisés, doit aborder d'une manière constructive aussi bien les conflits d'intérêts traditionnels que les conflits plus récents. Car c'est précisément lorsque les crises débouchent sur la violence et la guerre que les conditions indispensables à un développement durable sont battues en brèche. Le fait de donner à des groupes le pouvoir de régler les conflits civils qui les opposent («Empowerment») est donc une stratégie essentielle de transformation sociale et politique propre à rétablir la paix.

Pour être durable, la paix doit être construite sur des institutions économiques, socioculturelles et politiques solides. Souvent conçues et réalisées sous la forme d'interventions de courte durée, les opérations internationales menées en faveur de la paix ont démontré qu'il ne suffisait pas de combattre ponctuellement les symptômes d'une crise pour assurer une paix à long terme. Aussi, la coopération internationale doit-elle faire en sorte d'atteindre une paix durable en identifiant les causes des conflits armés et en créant les conditions structurelles nécessaires à une approche pacifique des conflits sociaux.

Compte tenu de la complexité de cette thématique, le but des présentes lignes directrices sur le développement de la paix est de donner un cadre d'orientation aux collaborateurs et collaboratrices de la DDC travaillant à la centrale ou dans les bureaux de coordination, ainsi qu'à leurs partenaires. Elles analysent les aspects conceptuels et fixent les priorités matérielles dont il convient de tenir compte lors de la mise en oeuvre opérationnelle des projets de développement de la paix menés conjointement avec des organisations partenaires de la DDC. Elles contribuent en outre à assurer la cohérence de la politique extérieure suisse en mettant l'accent sur la complémentarité des activités et l'exploitation des synergies.

Enfin, elles doivent nous inciter à sortir des sentiers battus et à explorer de nouvelles voies avec le concours de nos partenaires.





Les différentes facettes de la violence armée

Bien que la plupart des conflits armés soient des conflits internes, les effets de la violence ne connaissent pas de frontières. Ils déstabilisent les États voisins, voire des régions entières. Déplacements de population, migrations, alliances ethniques ou religieuses avec l'une ou l'autre partie au conflit, conséquences économiques désastreuses pour les pays limitrophes ou les régions frontalières ne sont que quelques-unes des conséquences possibles. Sont particulièrement vulnérables aux conflits internes et régionaux les pays les plus pauvres de l'Afrique sub-saharienne, dont le système étatique s'est effondré ou se trouve très affaibli. Il en va de même pour certains pays du nord de l'Afrique, du Proche-Orient, d'Asie centrale, d'Asie du Sud-Est, ainsi que, dans une moindre mesure, pour certains États d'Amérique latine qui enregistrent des déficits économiques et politiques importants. Même si l'Europe n'a pas été épargnée par la vague de conflits qui a marqué cette dernière décennie – il s'agit principalement des pays en transition d'Europe du Sud-Est –, les conflits armés sont nettement moins fréquents dans les pays riches.

Les attentats perpétrés aux États-Unis ont montré que la violence terroriste est un instrument efficace entre les mains de réseaux extrémistes internationaux, quels que soient leurs objectifs politiques. Les factions terroristes tirent profit de la situation désespérée et du sentiment d'impuissance de ceux qui perçoivent la modernisation et la sécularisation comme les principales causes de leur pauvreté et qui se sentent exclus de la mondialisation économique, humiliés ou rabaissés par la domination des riches pays occidentaux.

Par leur réaction en premier lieu militaire, certains États occidentaux ont clairement fait comprendre qu'ils considéraient toujours l'intervention militaire comme une mesure éprouvée pour défendre leurs propres intérêts. En brandissant l'argument de la «sécurité intérieure» et de la «lutte contre le terrorisme», ils justifient la répression politique, les atteintes au droit international ainsi que les violations massives des droits de l'homme commises à l'encontre de ceux qu'ils désignent comme les «méchants».

La dynamique inhérente à la violence

De nombreux conflits internes se déroulent selon des modèles extrêmement dynamiques. Le cas classique d'un pays qui passe d'un climat de stabilité et de paix à un conflit ouvert, après une période de tensions croissantes, pour déboucher ensuite sur une nouvelle période de réconciliation et de paix durable, constitue l'exception. Le passage d'un état de tension à un autre est en effet souvent imperceptible et ne survient pas de manière uniforme et simultanée dans l'ensemble du pays concerné. Aussi arrive-t-il souvent que des régions subissent les effets d'un conflit ouvert pendant de longues périodes, alors que d'autres retrouvent rapidement la normalité et un semblant de paix. En examinant les parties au conflit et leurs intérêts, on découvre souvent une image diffuse et très changeante. Dans les conflits internes, ce ne sont en effet pas deux armées régulières qui s'affrontent, mais une multitude de factions armées aux structures de commandement précaires, qui poursuivent chacune des objectifs différents et concluent des alliances opportunistes variant en fonction de leurs intérêts.

Avec l'escalade de la violence, les conflits acquièrent une dynamique dont les effets négatifs conduisent à un cercle de la violence, caractérisé par le fait que même les parties au conflit ne parviennent plus à établir un lien clair entre les motifs invoqués et l'intensité du conflit. Lorsque s'installent des états de guerre permanents comportant de nombreux foyers de lutte ponctuels, les coûts humains et matériels sont tels que les États et la population mettent des décennies à s'en remettre. Pour les millions de personnes impliquées, l'unique chance de survie consiste alors à fuir dans une région plus sûre, à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. La majorité d'entre elles doivent néanmoins trouver des arrangements avec les parties au conflit afin de pouvoir survivre dans un contexte conflictuel où les fronts sont confus et ne cessent de changer.

La violence privée basée sur l'économie de guerre

Associée à la perte de stabilité politique et sociale, la violence armée modifie durablement le cadre économique d'un pays. Il est fréquent de voir de vastes régions devenues incultivables à cause de la présence de mines. La production des biens et services, ainsi que le commerce sont fortement limités, tandis que de nouvelles activités illégales font leur apparition, dont la livraison de munitions aux groupes armés, la contrebande d'armes, la prostitution forcée et le crime organisé. Les économies de guerre fondées sur l'exploitation locale des richesses du sous-sol servent en premier lieu les intérêts personnels des seigneurs de la guerre et de ceux qui interviennent à chaque maillon de la chaîne de commercialisation. Le pouvoir qu'ils ont acquis grâce à la guerre et aux profits qu'ils ont pu en tirer leur assure une emprise sur leur clientèle. La paix ne les intéresse pas réellement. Des réseaux criminels bien organisés et jouissant de nombreuses connexions internationales se développent dans leur ombre pour semer le chaos politique et tirer profit d'une économie souterraine dotée d'importantes ressources financières. La privatisation du monopole du recours à la force détenu jusque-là par l'État, ainsi que la criminalisation des rapports économiques constituent des défis complexes pour tous ceux qui, conjointement avec leurs partenaires internationaux, luttent en faveur de la paix et de la réduction de la pauvreté en recourant aux moyens civils et aux principes de l'État de droit.

La violence laisse de profondes traces dans la société et dans la vie des individus qui la composent. Elle enlève toute dignité à ses victimes, déracine des communautés entières, plonge les gens dans un climat d'insécurité et fait naître une profonde méfiance. La haine, ainsi que le désir de vengeance et de représailles débouchent sur un cercle vicieux de la violence. Les conflits armés qui se prolongent affaiblissent toutes les institutions étatiques et les forces sociales indispensables à un développement durable et à une résolution pacifique des conflits. Dans certains cas, les structures de l'État ne possèdent plus qu'une existence virtuelle et ont abandonné la souveraineté territoriale à diverses factions impliquées dans le conflit interne ou à des seigneurs de la guerre qui exercent le pouvoir selon leurs propres règles. Dans de telles situations, seuls les hommes portant une arme sont entendus et pris au sérieux. Les autres forces de la société (notam-

ment les femmes) qui se cramponnent à l'espoir d'un avenir pacifique sont marginalisées ou combattues. Plus le conflit armé perdure, plus le recours à la violence est considéré comme allant de soi. Cette voie apparaît alors de plus en plus comme l'unique option d'avenir pour de nombreux jeunes gens qui n'ont appris que le maniement des armes ou qui exercent une activité au jour le jour dans l'économie de guerre locale.

Contexte et facteurs d'accélération

Les sociétés les plus menacées par la guerre présentent des caractéristiques communes : une pauvreté très répandue, des disparités socio-économiques croissantes, une abondance de produits primaires, l'absence de perspectives d'avenir et de libertés individuelles, ainsi que le manque d'institutions légitimes et crédibles, capables de résoudre les conflits. Les États défaillants et les sociétés déstabilisées ne sont généralement pas en mesure de relever pacifiquement les défis posés par les rapides changements économiques et sociaux. Même une croissance macro-économique rapide ne peut empêcher à court terme l'escalade conflictuelle qui s'inscrit dans le long terme. Les processus de développement et de transition économiques et politiques modifient les rapports de force, produisant ainsi un décalage susceptible de déclencher une crise sociale interne. Particulièrement dans les cas où, stimulée de l'extérieur, une évolution restreint la participation de la population aux processus politiques et sociaux ainsi que son accès au marché du travail au lieu de les favoriser, il peut arriver que celle-ci en vienne à perdre complètement son identité culturelle et sa cohésion sociale. Les différences croissantes dans la répartition des profits et des charges du développement économique peuvent suffire à marginaliser des groupes ou des régions défavorisés. Les personnes les plus touchées sont les agriculteurs, qui n'ont plus accès aux ressources naturelles devenues rares, et les personnes déplacées, qui s'établissent dans des régions urbaines soumises à un fort taux de croissance.



Les différences ethniques, religieuses et culturelles ne constituent que rarement la cause première des conflits. Dans des situations marquées par de fortes tensions, les différences réelles ou perçues comme telles par la population sont exacerbées et récupérées abusivement à des fins politiques. Une polarisation politique fondée sur des caractéristiques identitaires est surtout observée dans les cas où un fossé économique croissant sépare les différents groupes de population, où le passé colonial a laissé derrière lui des frontières arbitraires, où les institutions étatiques se trouvent affaiblies par manque de légitimité, où les minorités ont été maintenues à l'écart ou contraintes de s'intégrer contre leur gré, où des groupes ethniques concentrés dans des régions déterminées aspirent à davantage d'indépendance.

Selon les observateurs, ce sont bien plus les intérêts économiques divergents qui sont à l'origine des conflits armés. La lutte pour accéder aux ressources vitales, comme l'eau et les terres arables, entraîne souvent des tensions redoutables, surtout lorsqu'il n'existe aucun mécanisme politique efficace susceptible de les surmonter. Une modification de l'affectation des terres ou de leur répartition, la destruction progressive de l'environnement et les catastrophes écologiques donnent lieu à des conflits d'intérêts croissants – parfois de portée régionale – en relation avec la gestion et la répartition de ces ressources. Dans bien des régions, les intérêts marqués de quelques groupes influents, dont l'objectif consiste à s'approprier l'exploitation des richesses du sol, sont un moteur non négligeable de la guerre.







Modification des conceptions dans les années 90

De nombreux pays en voie de développement – dont quelques pays prioritaires de la DDC – subissent dans une forte mesure une violence guerrière cyclique qui a des effets particulièrement négatifs sur des groupes de population déjà défavorisés sur le plan économique et marginalisés politiquement. Le renforcement du pouvoir («Empowerment») des pauvres et des plus démunis a permis en beaucoup d'endroits de neutraliser la spirale de la violence et contribué ainsi à la prévention de conflits armés sans que les organisations donatrices n'en aient eu explicitement l'intention. La coopération au développement a toujours eu une attitude plutôt réservée dans les pays ou les régions où les conditions politiques étaient trop instables et où il n'était donc guère possible d'espérer que la coopération produise des résultats durables. Elle se limitait à prendre des mesures dans le contexte des conflits et laissait les régions directement touchées par les crises à l'aide humanitaire, qui était alors surtout consacrée à une aide rapide à la survie en faveur des victimes ainsi qu'à des tâches de reconstruction à court terme.

Les conceptions ont cependant changé un peu partout dans le monde au cours des années nonante. Comme le soulignent les lignes directrices déjà mentionnées de l'OCDE «Contribuer à prévenir les conflits armés», les organisations d'aide au développement se considèrent comme faisant partie d'un réseau de relations tant étatique que civil, entre acteurs nationaux et internationaux qui influencent, volontairement ou non, de manière positive ou négative, les causes d'un conflit armé et contribuent à sa dynamique. En particulier, s'est également imposée l'idée selon laquelle les réactions et actions de l'aide d'urgence rapide dans des situations de crise à court terme doivent aussi intégrer des visions à long terme d'un développement pacifique.

Une aide humanitaire tenant compte des conflits

La DDC a également développé au cours des dernières décennies une nouvelle manière de considérer les crises politiques et les conflits violents, ainsi d'ailleurs que son propre rôle. Une étude¹ présente les expériences et les différentes tendances: l'aide d'urgence est aujourd'hui distribuée d'une façon plus ciblée pour atteindre effectivement les victimes des crises (et parmi elles les plus démunis et les plus faibles, les femmes et les enfants, les personnes

âgées, les réfugiés ainsi que les déplacés internes) et ainsi ne pas renforcer involontairement la dynamique du conflit ou ceux qui profitent de la guerre. L'aide humanitaire de la DDC entend apporter un soutien diversifié aux victimes de crises aiguës et contribuer ainsi à l'amélioration à long terme de leur situation dans le sens d'une protection et d'une défense de leurs droits et de leur dignité.

La réhabilitation et la reconstruction après un conflit violent ne se limitent pas aux infrastructures, mais englobent également les structures de la société. Elles deviennent ainsi un défi axé à long terme sur le développement à travers une aide humanitaire et une coopération au développement se complétant dans la durée et dans des réalisations conjointes. La DDC lie ainsi de plus en plus fortement la réhabilitation de l'infrastructure à la promotion d'un processus de réconciliation qui est souvent très long. De nombreux programmes et projets de la DDC promeuvent une coopération active entre les représentants des parties au conflit afin d'aider ainsi à combler des fossés et à créer de nouvelles références identitaires. Le retour des réfugiés et des déplacés internes est un problème particulièrement délicat de la période d'après-guerre. Il doit réussir sans que les groupes sociaux affaiblis ne soient fragmentés ou déstabilisés. Des mesures particulières sont donc nécessaires pour leur réintégration économique et sociale; elles doivent toutefois tenir compte d'une manière appropriée des besoins et des intérêts des personnes qui sont demeurées dans la zone du conflit. La DDC a donc aussi soutenu des programmes et des projets de démobilisation et de réintégration sociale de combattants.

De «la conditionnalité» au développement de la paix dans la coopération bilatérale

Les prestations d'aide accordées dans le cadre de la coopération internationale sont depuis toujours liées à certains critères techniques, financiers et politiques. Dans sa politique de développement, la DDC a donc aussi fait dépendre ses activités – à l'exception de l'aide humanitaire – de normes minimales précises en matière de stabilité politique et de sécurité. Une décision prise sur la base de la constatation que le développement durable est uniquement possible dans des conditions générales relativement favorables.

¹ DDC, Prévention des crises et consolidation de la paix: le rôle de la Coopération au Développement, Document de travail 5/2000, Bern 2000, se référant à l'inventaire des actions de prévention des conflits menées par la DDC en Angola, Bosnie-Herzégovienne, Mozambique, Nicaragua, Niger, Rwanda und Sri Lanka (1979–2000); Markus Heiniger, Gewaltprävention und Friedenskonsolidierung in der Internationalen Zusammenarbeit der DEZA, Zürich 2000.

Les conditions minimales jugées indispensables pour autoriser un engagement en matière de coopération au développement se sont modifiées dans le courant des années nonante. De nature technique à l'origine, elles se sont transformées en conditions de nature politique et sont utilisées comme moyen de pression, la plupart du temps d'ailleurs de manière très incohérente, par les plus grands pays donateurs. Se référant à «la conditionnalité politique», le Conseil fédéral se réserve formellement depuis 1999 la possibilité de suspendre les prestations d'assistance suisses – à l'exception de l'aide humanitaire – si les conditions politiques générales (p. ex. l'existence d'un conflit armé) sont défavorables ou lorsqu'un gouvernement ne fait pas les efforts que l'on attend de lui pour renforcer la stabilité et empêcher l'escalade de la violence.

L'expérience a montré que lorsqu'elle était exercée par plusieurs pays donateurs et coordonnée par les organisations donatrices, la pression politique parvenait en général à stimuler la volonté de réforme du gouvernement concerné. D'un autre côté, la pression politique ne sert pas à grand-chose quand il s'agit – comme bien souvent – de surmonter de mauvaises conditions générales et les causes structurelles d'un conflit qui dépendent en premier lieu d'autres facteurs que de la volonté du gouvernement.

Les programmes et les projets de la DDC ont en principe une influence sur les causes structurelles des conflits violents, même si la promotion de la paix n'est en général pas un but formulé de manière explicite. La DDC a toutefois accumulé de façon pragmatique des expériences en la matière dans les pays en développement ou en transition.

La DDC soutient notamment:

- les mécanismes de résolution des conflits dans des actions de développement de la communauté;
- l'accès équitable à la terre et à l'eau dans le cadre du développement rural;
- une justice indépendante et le respect des droits de l'homme grâce à des programmes de bonne gestion des affaires publiques;
- une culture du dialogue entre les divers groupes de la population et les classes sociales selon une approche favorisant le partenariat.





Les expériences issues des activités ayant un effet direct ou indirect sur la paix n'ont à ce jour jamais été évaluées d'une manière systématique. Les leçons qui en seront tirées serviront également à orienter les actions futures de la DDC et de ses partenaires. Aujourd'hui déjà, la DDC se préoccupe, d'une manière constructive et en partenariat, de la dimension conflit au sein de ses propres projets et de leur contexte dans de nombreux pays prioritaires. Jusqu'à présent toutefois, les activités de la DDC étaient surtout réactives. Elles se concentraient sur la réhabilitation et la reconstruction au terme d'une crise. Et la priorité n'était jamais donnée à des lignes spécifiques d'action préventive allant au-delà de l'effet préventif général du développement et de la coopération. Une réaction rapide et adéquate à une augmentation des tensions dans un pays prioritaire était en outre toujours entravée du fait d'un manque de souplesse budgétaire. Enfin, des méthodes et des instruments permettant une évaluation des effets de la coopération au développement sur les tensions dans les pays bénéficiaires – et vice versa – ont toujours fait défaut.

Le niveau multilatéral: la dimension des opérations internationales en faveur de la paix dans la politique de développement

Les organisations humanitaires multilatérales sont massivement présentes – et ont donc aussi en général un fort potentiel de coordination et d'intervention – dans de nombreux pays qui ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence parce qu'ils sont le théâtre de conflits armés. Les institutions politiques de développement telles que le Comité d'aide au développement de l'OCDE, la Banque mondiale et le PAM, ont aussi tenu un rôle de pionnier dans le domaine de la promotion de la paix ainsi que de la prévention des conflits, et ont réalisé ces dernières années un travail conceptuel important. Il s'agit maintenant de transposer celui-ci dans le cadre de lignes directrices de politique générale et de lignes d'action concrètes. La DDC a participé régulièrement aux discussions et a incorporé dans ses propres activités les connaissances qu'elle a ainsi eu l'occasion d'acquérir.

Les considérations concernant la politique du développement deviennent également de plus en plus importantes pour les opérations de paix des Nations Unies. Les casques bleus de l'ONU ont été engagés par le passé dans un très grand nombre de conflits internationaux et internes au titre du maintien de la paix. La fonction militaire des opéra-

tions, et surtout la fonction de police et de maintien de l'ordre, demeurent certes toujours très importantes. C'est cependant précisément lors des opérations de maintien de la paix complexes que s'est imposée l'idée suivant laquelle les instances civiles devaient être responsables des domaines d'activité civils. Une idée qui s'applique surtout à la prestation d'aide d'urgence à la population, mais aussi à la démobilisation et à la réintégration sociale des combattants, ainsi qu'à la reconstruction des infrastructures, des institutions sociales et étatiques – et tout spécialement aussi à la promotion d'un développement durable. Les missions civiles de l'OSCE s'occupent ainsi de diplomatie préventive, de mesures propres à rétablir la confiance, de droits de l'homme, de démocratisation et d'observation lors d'élections. Elles remplissent à cette occasion des mandats divers: diriger des processus politiques, résoudre des conflits et prévenir la violence, créer des institutions sociales et propres à un État de droit.

En dépit de capacités limitées, l'ONU et l'OSCE ont quand même contribué au cours de cette dernière décennie, par des opérations de paix multilatérales importantes, à éviter l'escalade de conflits et à renforcer les structures pacifiques dans un certain nombre de pays. À l'occasion d'un bilan critique, le rapport intitulé «Report of the Panel on United Nations Peace Operations²» souligne la nécessité de baser les opérations de paix sur des stratégies et des méthodes de prévention des conflits plus efficaces et à plus longue échéance. M. Brahimi, le rédacteur du rapport, demande que les futures opérations de paix accordent davantage de poids à l'aspect de la construction de la paix à long terme, et donc aussi et surtout à la prévention des futurs conflits; il insiste également pour que des capacités supplémentaires soient affectées à ces opérations. Ce qui suppose une réorientation stratégique et financière des opérations de paix permettant l'instauration durable d'institutions de droit et la réconciliation nationale. En un mot, le développement de la paix par des moyens civils prend encore davantage d'importance.

Modifier la violence directe et structurelle

² Report of the Panel on UN Peace Operations (Brahimi-Report), vom 21. August 2000 (A/55/305-S/2000/809).





La gestion pacifique des crises sociales et politiques implique la mise en œuvre de mécanismes et de processus qui favorisent le règlement non-violent des anciens et nouveaux conflits d'intérêt, de manière à déboucher sur une solution largement acceptée. Dans ce contexte, la «non-violence» ne signifie pas uniquement «absence de violence physique», mais également diminution, du point de vue de la politique du développement, de la violence structurelle. Celle-ci inclut les rapports de force et de propriété, ainsi que la forte inégalité des chances qui pénalise différents groupes de population, dont les femmes, les pauvres et les minorités.

La réduction du potentiel de violence et la suppression de la violence structurelle vont de pair. Cela signifie que la gestion des conflits est un processus complexe et de longue haleine, pour lequel il n'existe pas de recette toute faite. La seule recherche des causes s'avère inutile. Il faut en effet tenir compte aussi bien des acteurs et de leurs positions que des dynamiques, des détonateurs du conflit et des facteurs externes. Il s'agit moins dans ce domaine de trouver des solutions rapides aux conflits violents que de modifier la logique des conflits de manière à permettre aux parties au conflit ainsi qu'aux groupes de population concernés de régler pacifiquement et durablement leurs différends. Dans ce contexte, l'«empowerment» est compris comme une modification des rapports entre les parties impliquées, afin que ces dernières puissent formuler et exposer ouvertement leurs intérêts, leurs besoins et leurs craintes. Une telle démarche leur permet d'entrevoir de nouvelles solutions et contribue à reléguer au second plan le recours à la violence comme moyen de faire valoir leurs intérêts. La transformation repose sur une reconnaissance réciproque des parties, indispensable pour résoudre les problèmes en tenant dûment compte des intérêts de toutes les parties impliquées, et sur une amélioration durable du contexte social moyennant la suppression de la violence structurelle et l'adoption d'une approche constructive des différends.

Considérer que tous les conflits débutent d'une manière non-violente

L'intervention d'acteurs externes dans une phase très tendue d'un conflit est difficile et recèle un certain nombre de risques politiques, notamment lorsqu'elle n'a pas fait l'objet d'une préparation suffisante et qu'elle est dépourvue d'une stratégie claire. D'où un intérêt accru de nombreux acteurs externes pour les actions préventives visant à éviter une escalade de la violence. Les mesures de prévention ne doivent pas être limitées à la phase précédant l'intensification des tensions, mais également s'appliquer pendant la crise en vue de l'endiguer et d'empêcher une nouvelle escalade de la violence. La prévention ne constitue nullement une méthode politique répressive, mais bien plutôt une dimension importante dans la recherche d'une approche constructive des différends. Les mesures de prévention contribuent à assurer la médiation entre les parties au conflit, à définir le partage et le contrôle du pouvoir politique, à créer des mécanismes de résolution des conflits, des commissions en faveur de la paix et des tables rondes, à assurer un soutien économique et une promotion ciblée des revenus et, enfin, à réactiver les mécanismes traditionnels de résolution des conflits utilisés localement. Contrairement aux militaires, qui s'attachent à maîtriser l'escalade de la violence dans les moments les plus tendus, les acteurs du développement de la paix tentent d'influer sur le déroulement des crises. L'expérience montre qu'il devient quasiment impossible d'endiguer un conflit qui a déjà coûté la vie à plus d'un millier de personnes. Une démarche préventive s'impose également du point de vue économique. Compte tenu des immenses coûts humains et économiques provoqués par un différend qui dégénère en conflit ouvert ou aboutit à l'effondrement du régime en place, les investissements substantiels effectués au titre de la prévention sociale, économique et politique des conflits se révèlent en effet bien plus efficaces.

Renforcer les conditions-cadres en matière de développement de la paix

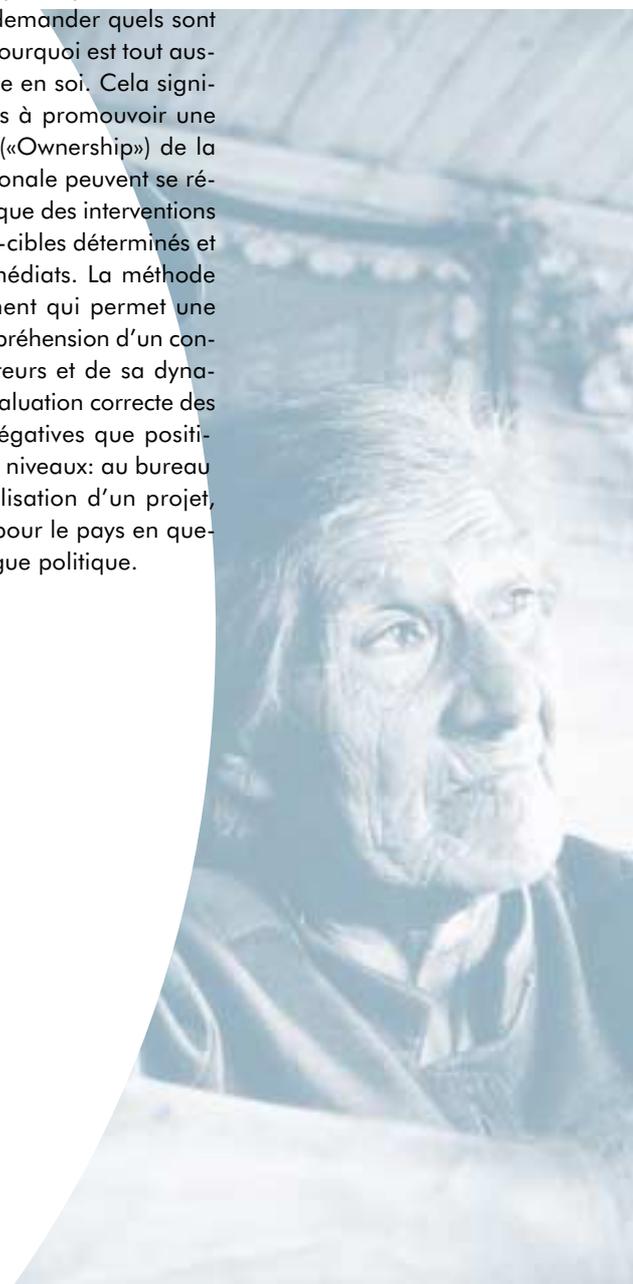
La DDC se préoccupe de moins en moins des «causes de la guerre», mais s'attache en revanche à identifier les conditions propres à assurer la paix à long terme et à favoriser l'«empowerment». Ici encore, il n'y a pas de recette toute faite, mais il existe tout de même un certain nombre de facteurs-clés. En s'inspirant des expériences réalisées tout au long de l'histoire, Dieter Senghaas a développé un modèle appelé «zivilisatorische Hexagon³» (hexagone civilisateur), dont les six angles représentent les facteurs interdépendants qui caractérisent les régimes politiques pacifiques:

- le monopole de l'État du recours à la force et l'étatisation du pouvoir en la matière;
- la limitation et le contrôle du monopole de l'État quant au recours à la force par des institutions démocratiques jouissant d'une légitimité politique;
- une structure sociale interdépendante, dans laquelle les individus apprennent à renoncer à l'agression et à la violence et à reconnaître les avantages liés au contrôle des émotions;
- une participation politique non discriminatoire de la population;
- une politique active et équitable concernant les chances et la répartition des richesses;
- une approche constructive des différends, qui permette aux membres d'une société différenciée de débattre de leurs conflits d'intérêt, de les accepter et d'adopter une approche constructive des différends.

Comment assurer et harmoniser au mieux ces valeurs de référence dans un pays donné? Comment l'intervention d'acteurs externes influe-t-elle sur le long processus de transformation d'un État et de la société? Ces questions restent ouvertes, aucune étude systématique n'ayant été réalisée à ce jour. Quoi qu'il en soit, la coopération au développement doit s'attacher en premier lieu à rechercher des incitations novatrices en faveur du développement de la paix.

Éviter les répercussions négatives sur les conflits

Chaque action de l'aide internationale – même si elle se considère comme «technique» – fait inévitablement partie d'une dynamique politique produisant des effets politiques. De ce fait, le principe premier des organisations d'aide au développement doit être celui d'éviter les répercussions négatives sur les conflits latents. Dans les situations de conflit, il est plus important de connaître l'opinion des personnes impliquées que de se fonder sur des suppositions. Se demander quels sont les bénéficiaires de l'aide et pourquoi est tout aussi essentiel que l'effet de l'aide en soi. Cela signifie que des processus propres à promouvoir une gestion locale indépendante («Ownership») de la distribution de l'aide internationale peuvent se révéler nettement plus efficaces que des interventions menées en faveur de groupes-cibles déterminés et qui produisent des effets immédiats. La méthode «do no harm» est un instrument qui permet une meilleure identification et compréhension d'un conflit, de ses causes, de ses acteurs et de sa dynamique. Cet outil facilite une évaluation correcte des conséquences – aussi bien négatives que positives – de nos actions à tous les niveaux: au bureau de coordination, dans la réalisation d'un projet, dans le programme élaboré pour le pays en question, ainsi que dans le dialogue politique.



³ Dieter Senghaas, Frieden denken, Frankfurt am Main, 1995 (suhrkamp).



Évaluer correctement son potentiel à gérer un conflit

Bien que les acteurs externes disposent en général d'une influence potentielle considérable, ils n'en doivent pas moins faire preuve de réalisme: leur influence se heurte à des limites claires lorsqu'elle s'oppose à une forte dynamique de conflit interne ainsi qu'à une longue histoire marquée par l'illégalité et l'injustice. Il existe certes plusieurs méthodes et instruments applicables à des conflits de nature et d'intensité diverses, mais il n'est pas toujours aisé de choisir entre ces différentes méthodes celle qui convient le mieux à telle ou telle situation. Ce qui est néanmoins certain, c'est que ce choix dépend en premier lieu de l'intensité des tensions enregistrées dans les différentes phases du conflit.

Le fait d'intervenir immédiatement dans une situation de crise ou de vouloir gérer directement un conflit recèle d'importants risques politiques pour la coopération au développement et l'aide humanitaire. L'escalade de la violence dépend souvent de facteurs qui échappent au contrôle des acteurs externes. Cela signifie aussi qu'un engagement financier – par exemple pour la remise en état d'infrastructures détruites dans une période d'après-guerre très instable – n'aboutit pas toujours aux résultats tangibles souhaités. Les activités visant à rétablir la paix à l'issue d'une crise exigent des

investissements importants et durables pour assurer l'avenir du pays et de sa population. Ces investissements ne se traduisent pas toujours par des résultats mesurables à court terme. Néanmoins, une approche sensible du conflit – même en cas de ressources limitées – peut constituer la pierre angulaire d'une paix durable.

Viser des effets dans tous les segments de la société

Pour être couronnés de succès, les efforts internationaux visant à régler une crise ou à assurer une médiation dans un contexte conflictuel doivent en principe être mis en oeuvre dans plusieurs segments de l'État et de la société. Le premier segment est constitué par le gouvernement ou les institutions étatiques de niveau ministériel. Ce segment est particulièrement fragile dans les régions où l'État s'est effondré. Il mérite alors une attention particulière pour que puisse être établi un dialogue politique entre les représentants et les divers acteurs multilatéraux et bilatéraux. Le deuxième segment réunit divers petits groupes, dont les dignitaires religieux, les personnalités éminentes, les intellectuels, les artistes, ainsi que les représentants des organisations et associations nationales non gouvernementales. Le troisième segment comprend notamment les gouvernements provinciaux et les organismes religieux, sociaux et économiques de la classe sociale moyenne. La composition des deu-

Promotion de la paix et aménagement de la paix sont complémentaires

La promotion civile de la paix et, partant, le traitement des conflits assurés par la Direction politique du DFAE soutiennent la politique suisse de la paix à travers des activités classiques, qui vont aujourd'hui bien au-delà des seules activités dites de «bons offices». Les mesures de promotion de la paix ont en général une tendance dynamique. Il s'agit moins en premier lieu d'éliminer les causes structurelles à l'origine du conflit que d'agir sur la dynamique du conflit lui-même et de soutenir les processus visant à rétablir la paix. La promotion civile de la paix et le traitement des conflits font appel aux activités politico-diplomatiques de la Suisse, et englobent souvent des domaines relevant du niveau social («track two»). Elles se déploient au niveau bilatéral en coopération avec d'autres États partageant les mêmes idées ainsi que dans le cadre des organisations internationales.

La Direction politique (division IV) établit les priorités thématiques suivantes:

- Questions constitutionnelles, décentralisation et partage du pouvoir, y compris la protection des minorités, soutien des processus constitutionnels, élections, partis politiques, réformes parlementaires, gouvernementales et de la justice ainsi que structures de la société civile.
- Médias et conflits violents.
- Sécurité des personnes, y compris lutte contre les mines anti-personnelles, réduction de la prolifération des armes de petit calibre, intégration des acteurs non gouvernementaux au conflit dans les processus de paix ou réforme du secteur de la sécurité.
- Droits de l'Homme dans les conflits violents et droit international humanitaire.

Les activités de la DDC ont pour finalité de parvenir à l'établissement d'un développement durable, avec pour axes principaux dans une diminution de la pauvreté, l'élimination des causes structurelles des conflits ainsi que le soulagement des besoins. Les mesures d'aménagement de la paix qui sont

xième et troisième segments peut être déterminante en considération d'une possible recrudescence des tensions entre les différents pôles et du travail réalisé par les acteurs de la coopération appelés à assumer la fonction d'intermédiaire entre l'État, la société et la «base». Le quatrième segment englobe les autorités locales, les associations et les institutions locales de la société civile, les organisations paysannes, les groupes de défense des droits de l'homme, les centres culturels ainsi que, parfois en parallèle, les chefferies traditionnelles. Dans les pays en développement «stressés», certaines communes peuvent subir de plein fouet les effets de la crise, tandis que d'autres restent en marge du conflit. Dans un cas comme dans l'autre, la mise en évidence de capacités de paix locales revêt une importance considérable pour le développement durable d'un pays dans lequel la sécurité des personnes est – ou tout au moins devrait – être assurée.

La DDC encourage le dialogue et la création de partenariats dans les quatre segments, les priorités étant fixées en fonction du contexte et des principes de la stratégie 2010. Pour assurer un développement durable de la paix et une répartition équitable des risques, il est judicieux que les mesures soient introduites simultanément dans tous les segments.

Le rôle d'intermédiaire de la DDC est également important pour assurer la médiation entre les acteurs d'un même segment ou de plusieurs segments différents.

La DDC attribue une grande importance à la continuité du rôle de médiateur, qui exige la confiance préalable des parties au conflit. Les enjeux de la médiation et la nature de ses instruments peuvent varier en fonction de l'intensité du conflit, de sa durée et de son contexte. Dans le cadre du développement, il s'agit avant tout d'encourager le dialogue, de mettre en place des instances de médiation, de créer des initiatives impliquant toutes les parties, de favoriser le travail des médias, de promouvoir la culture et de renforcer les mécanismes traditionnels de règlement des conflits. Le rôle des projets réalisés dans des «secteurs traditionnels» tels que la santé, la création d'emplois et de revenus, ainsi que le développement social et juridique, ne devrait pas être sous-estimé puisqu'il sert de moteur pour l'intégration de sociétés divisées ou de communautés polarisées.

présentées dans ce document se situent aux niveaux suivants:

- promotion des efforts locaux de promotion de la paix, de reconstruction et de réintégration (y compris des minorités);
- consolidation de la société civile et du dialogue entre l'Etat et la société civile;
- renforcement des institutions gouvernementales dans le cadre de processus de développement et de transition;
- prévention de crises et disponibilité humanitaires, soulagement de la détresse, reconstruction et réhabilitation;
- promotion de la compréhension mutuelle et de la transparence dans les situations de conflit;
- mesures dans le cadre des diverses politiques sectorielles de la DDC.

(Résumé de: Promotion civile de la paix, promotion des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Principes de la coopération entre la DDC et la DP/DP IV, Berne, le 28 novembre 2002).





Promouvoir la création d'alliances locales en faveur de la paix

Les nombreuses parties au conflit jouent à différents niveaux un rôle qui leur est propre et qui évolue au fil du temps. Outre les parties directement impliquées dans le conflit, il existe généralement d'importantes forces sociales locales qui ne veulent pas – ou ne peuvent pas – participer au conflit armé, telles que les autorités communales légitimes, les associations, les ONG ainsi que, dans la plupart des cas, une forte majorité de la population. Bien que l'influence de ces forces soit souvent affaiblie dans les phases d'intense violence, elle devient essentielle dans le cadre de la gestion et de la transformation du conflit, de la réconciliation et

de la reconstruction. L'intervention extérieure n'est finalement couronnée de succès que si elle permet d'identifier et de soutenir les forces qui aspirent à la paix et qui sont aptes à résoudre le conflit. Ces forces existent aussi bien parmi les parties au conflit qu'à l'extérieur; ce peut être par exemple les femmes, qui restent généralement en marge des guerres. Forte d'une riche expérience opérationnelle et de réussites tangibles, la coopération peut offrir un précieux soutien aux processus locaux visant une transformation durable des structures. Il s'agit maintenant d'utiliser à bon escient les méthodes et instruments existants dans la perspective du développement de la paix.

Aménagement de la paix et gouvernance: les deux côtés d'une seule médaille.

La coopération internationale est confrontée dans de nombreux pays à des structures gouvernementales et à des institutions faibles. L'éventail s'étend des «partenaires difficiles» aux Etats tombant en déliquescence en passant par les Etats déchirés par des conflits internes. Les conséquences de l'érosion du monopole étatique de la violence ne sont pas seulement l'apparition d'une large violence armée et d'une privatisation de la sécurité, mais aussi la disparition de la capacité de l'Etat à gérer les biens publics ainsi que l'accès aux ressources et aux prestations de services. Une économie parallèle de guerre civile se met même bien souvent en place, celle-ci reliant alors par des voies détournées les économies souterraines locales avec les marchés mondiaux.

Vu cette situation, la consolidation des Etats est donc un élément important de la coopération internationale. Il s'agit dans les pays secoués par des crises d'emprunter la voie pénible menant d'un état de guerre antidémocratique de longue durée à un processus démocratique d'aménagement de la paix. Le but n'étant cependant pas d'obtenir une copie conforme de la situation dans les démocraties occidentales. Une coopération internationale en partenariat s'efforce plutôt de renforcer les forces locales qui peuvent contribuer d'une manière satisfaisante au rétablissement de la stabilité structurelle et de la sécurité des personnes de manière à ce que les conflits d'intérêts puissent être réglés par

des moyens civils et dans le respect des droits humains. Ce dernier point constituant l'une des conditions essentielles à tout gouvernement démocratique, voire à une bonne gouvernance.

Dans la perspective de l'aménagement de la paix, la gouvernance comprend quatre éléments essentiels:

- 1 l'optimisation du partage du pouvoir entre le gouvernement central et les gouvernements régionaux, ainsi que l'amélioration des rapports entre l'Etat, l'économie privée et la société civile;
- 2 la création ou le renforcement d'institutions légitimes et efficaces sur le plan juridique, administratif, économique et politique;
- 3 le renforcement des acteurs qui s'engagent en faveur de la justice sociale, des droits humains et de l'égalité entre femmes et hommes avec pour intention d'améliorer la sécurité des personnes ainsi que de briser le cercle vicieux de l'exclusion et de l'accroissement de la pauvreté, et
- 4 la promotion des principes généraux de la gouvernance au niveau international afin d'assurer, dans un contexte mondial, un apprentissage réciproque aussi qu'une mise à profit commune des expériences faites.

Au sein de la DDC, les deux sections spécialisées «Gouvernance» (GOV) et «Prévention des conflits» (COPRET) coopèrent étroitement afin que pour les activités opérationnelles les interactions et les synergies deviennent fructueuses et novatrices.



- 1 La DDC tient systématiquement compte, dans toutes ses activités et à tous les niveaux, des interactions complexes entre lutte contre la pauvreté et développement de la paix.
- 2 Elle met en valeur, dans les pays prioritaires, la confiance instaurée au cours de longues années de partenariat, ainsi que les connaissances spécifiques qu'elle a acquises sur le pays en matière de prévention et de gestion des crises, de réconciliation et de reconstruction.

«Des champs qui ont des pieds et des vaches qui veulent courir».

Conflits à propos de ressources au Niger.

Les conflits parfois sanglants entre des agriculteurs et des nomades le long de la route nord-sud empruntée par les éleveurs de bétail au Niger a amené la DDC en 1997 à élaborer en coopération avec les partenaires locaux un concept visant à la sauvegarde de couloirs spécialement jalonnés dont le tracé a été négocié avec les parties au conflit. Jusqu'à présent, le «Programme d'appui au secteur de l'élevage» (PASEL) a beaucoup contribué à la détente entre les groupes ainsi qu'au développement local des communautés nomades.

«Tirer les leçons du conflit du Jura».

Séminaire de Montézillon (NE) sur la crise au Népal.

Des personnalités du Népal dûment sélectionnées et représentant l'ensemble de l'éventail étendu des acteurs politiques du pays se sont réunies du 12 au 16 février 2003 dans les environs de Neuchâtel. Immédiatement après le cessez-le-feu conclu entre le gouvernement et les rebelles maoïstes, le groupe s'est penché sur la recherche d'une solution politique à la crise que traverse le Népal. Le traitement de la crise constitutionnelle qui a engendré la création du canton du Jura ainsi que les négociations ayant contribué à venir à bout de l'apartheid en Afrique du Sud ont servi d'éléments comparatifs au groupe. Un tel processus franc et ouvert de discussion et d'apprentissage n'a été possible que grâce à la relation de confiance qui existe depuis de longues années entre le Népal et la Suisse.

3 Elle développe les compétences professionnelles, sociales et stratégiques de son personnel et de ses partenaires en vue d'intégrer les principaux aspects relatifs aux conflits et à la paix dans tous les projets et programmes (approche transformatrice).

4 Elle s'engage pour une culture de la prévention de la violence qui permette l'identification précoce des tensions, une évaluation correcte du rôle qu'elle peut ou doit jouer dans les situations de crise et la prise de mesures appropriées et opportunes.

«Impact».

Quelle est l'intensité conflictuelle réelle de mon programme par pays?

Les «Peace and Conflict Impact Assessments» effectués au cours de l'année 2002 – notamment en Angola, en Macédoine ou en Equateur – nous ont permis d'apprendre qu'outre les bonnes connaissances en matière de méthodes et de contexte, l'organisation prudente de la participation des acteurs est d'une importance capitale pour le développement d'une compréhension conjointe de la pertinence des programmes en ce qui concerne la paix. Cela vaut tant lors de la préparation et de la mise en oeuvre sur place que lors du processus d'évaluation. En principe, un tel processus de sensibilisation peut être entamé au début, au milieu ou à la fin du cycle d'un projet.

«Tous les conflits débutent d'une manière non-violente!».

L'exemple de l'identification précoce.

Selon le rapport du 7 juin 2001 intitulé «Prevention of armed conflict» de Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, les mesures de développement peuvent uniquement être efficaces si elles ont une influence immédiate sur les attaches sociales et les politiques profondément ancrées. La détection anticipée constitue un élément important de la prévention. Le projet «FAST» («Early analysis of tensions and fact-findings») est un système de détection précoce que la DDC met en place dans 22 pays prioritaires. Au minimum chaque trimestre, le système fournit une série de graphiques qui illustrent l'évolution de la tension dans chaque pays au cours des derniers mois. Seul un suivi systématique permet de formuler des commentaires sur les évolutions futures. L'ensemble des produits FAST sont accessibles gratuitement sur le site Internet www.swisspeace.org.

5 Elle intervient après avoir évalué le contexte et les différentes possibilités d'action aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des zones de conflit et contribue au traitement du conflit.

«Caucasus Media Institute».

Promotion du dialogue dans une région instable.

Le «Caucasus Media Institute» (CMI) est un centre de formation régional interdisciplinaire qui s'est fixé pour but de soutenir les capacités professionnelles des acteurs de la branche des mass médias. Le CMI propose ainsi un cours d'une année aux journalistes qui débutent leur carrière. Il offre également toute une série d'ateliers aux cadres de la profession et gère un service de recherche et de publications. Grâce à ses activités régionales, le CMI crée une plate-forme consacrée à l'échange entre des journalistes et des spécialistes des médias originaires d'Arménie, de Géorgie et d'Azerbaïdjan. Des projets conjoints encouragent le dialogue sur les particularités de chaque pays, en particulier sur les défis politiques auxquels la région est confrontée en tant qu'entité.

6 Elle fournit une aide d'urgence rapide lors de crises humanitaires et assure cet engagement dans la perspective d'un développement durable de la paix, afin de contrer les facteurs susceptibles d'aggraver la crise (continuum/contiguum).

«Renforcement du dialogue humanitaire».

Aménagement de la paix en Irak.

Une réunion internationale consacrée aux aspects humanitaires prévisibles que provoquerait une intervention en Irak s'est tenue à Genève les 15 et 16 février 2003 avant même que les acteurs sachent avec exactitude si une guerre allait ou non se dérouler en Irak. Le but de cette réunion était d'être prêt au cas où la guerre aurait lieu ainsi que d'être en mesure – vu les moyens limités – de fournir une aide rapide et efficace à la population civile d'Irak qui est d'une manière générale très vulnérable. Par la suite, un groupe de travail interne de la DDC s'est immédiatement penché sur les aspects importants de développement à long terme et de réhabilitation du pays.

7 Elle évite, grâce à la méthode «do no harm», que ses activités ne produisent des effets contraires aux buts poursuivis, et se concentre sur les mesures propres à renforcer les liens et l'intégration.

«Do no harm».

Reconstruction en Afghanistan.

La reconstruction des structures sociales et étatiques est un processus sensible, surtout dans un pays qui a survécu grâce à ses solides institutions traditionnelles à des décennies de guerres civiles, à une domination étrangère ainsi qu'à des interventions militaires. Dans le cadre d'un projet pilote, Mary B. Anderson, auteur du livre à succès «Do no harm» et chef de «Collaborative for Development Action», établit une surveillance qui évalue la reconstruction bilatérale et multilatérale du pays sur deux ans en se fondant sur des critères «do no harm».

8 Elle contribue à renforcer la capacité des acteurs impliqués à mettre en place un véritable régime de paix interne. Pour ce faire, elle valorise particulièrement le potentiel des femmes.

«La vallée de Fergana».

Médiation lors de conflits concernant la terre ou l'eau.

La DDC réalise depuis trois ans un programme pilote de prévention de la violence et de développement dans la région frontalière conflictuelle de la vallée de Fergana en Asie centrale. La région subit des explosions de violence sporadiques qui sont principalement liées au partage des terres et de l'eau. Le programme de la DDC agit à deux niveaux: sur un renforcement des mécanismes de règlement des conflits ainsi que sur les causes des conflits. Un soutien est ainsi apporté à des ONG régionales qui organisent des cours de perfectionnement à l'intention de personnalités locales – parmi elles de plus en plus de femmes – qui jouent un rôle de médiateur dans les communes et entre celles-ci en cas de conflit. D'autre part, les communes impliquées reçoivent une aide provenant d'un fonds pour les projets d'infrastructure de manière à ce que les causes des conflits concernant l'eau puissent être supprimées.

9 Elle coordonne et établit des contacts, aussi bien en Suisse qu'au niveau international, avec les principaux acteurs de la promotion bilatérale et multilatérale de la paix, ainsi que du développement de la paix.

10 Elle évalue avec réalisme les risques politiques et financiers de son engagement et privilégie la souplesse financière et administrative de manière à pouvoir réagir de manière opportune aux rapides revirements de situation.

«Retour en toute sécurité et avec dignité».

Coordination en matière de migration.

L'absence de sécurité au sens large pour les êtres humains est la cause principale de migrations forcées et contraintes. La DDC coopère étroitement avec l'Office fédéral des réfugiés (OFR): les personnes qui ont trouvé provisoirement refuge en Suisse parce qu'elles avaient besoin de protection doivent pouvoir retourner chez elles avec dignité et en toute sécurité lorsque la crise violente est terminée. Dans le cadre des programmes d'aide au retour conçus et mis au point conjointement par la DDC et l'OFR, 10 000 personnes nécessitant une protection venant de Bosnie-Herzégovine et 32 500 du Kosovo sont retournées volontairement dans leur pays d'origine.

«Consensus de Cotonou».

Une contribution spontanée à la diminution des risques.

Le conflit aiguë et pouvant potentiellement dégénérer qui règne depuis septembre 2002 entre le gouvernement et les rebelles en Côte d'Ivoire constitue un danger pour l'ensemble de la région d'Afrique occidentale et, partant, aussi pour certains pays prioritaires de la DDC. Afin d'apporter une contribution à un traitement précoce du conflit ainsi qu'à une diminution des conséquences économiques et humanitaires – notamment au Mali –, la DDC, en accord avec la Direction politique, a soutenu la réunion de 85 «intellectuels africains». Sous la direction du Prof. Albert Tevoedjre, la délégation a élaboré un plan de règlement de la crise en 20 points sur la base d'une analyse de la situation effectuée par les participant(e)s ivoirien(ne)s. A. Tevoedjre a ainsi reçu le mandat de Kofi Annan de faire progresser le processus de paix d'une manière systématique à Abidjan.



Impressum

Éditeur:
Direction du développement et de la coopération (DDC)
Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
3003 Berne

Commandes:
www.ddc.admin.ch
info@deza.admin.ch

Rédaction:
Les Lignes directrices de la DDC «Développement de la paix» ont été élaborées par la Section Prévention et résolution de conflits COPRET (Günther Baechler, Esther Schaufelberger, Peter Spycher), avec le soutien de Erika Schläppi, consultante à Berne.

Conception: Jenny Leibundgut, Berne
Impression: Ackermann Druck, Köniz
Lithos: Promacx, Berne

© Février 2003

Fotos Peter Amman/Lookat Photos
U1 Bombay, mars 1996
U2 Coronel-Lo Rojas/Chile, février 2001
U3 Varsovie, Pologne, 1991
U4 Bosnie/Visegrad, juin 1994
S.5 Varsovie, octobre 1991
S.7 Tirana, Albanie 1991
S.11 Korsakow-Conservatoire, St. Petersbourg, janvier 1999
S.13 St. Petersbourg, septembre 1994
S.15 Coronel-Lo Rojas/Chile, février 2001
S.19 Korsakow-Conservatoire, St. Petersbourg, janvier 1999
S.21 Ho Chi Minh-City, Vietnam 1997

